



Notifié le	Partie réservée au visa de la Sous-Préfecture
Notification reçue le	
Publié le	
Certifié exécutoire, le Maire	

Service : *Secrétariat Conseil Municipal*

**ADMINISTRATION GENERALE**

Délégation de signature à M Yvon MARTINEZ, Adjoint au Maire  
en l'absence de Mme Bénédicte FIRMIN, Adjointe au Maire,  
du 20 au 26 septembre 2021 inclus

Le Maire de la Ville de Béziers,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122.18,  
VU l'arrêté n° 1331 du 22 juin 2020 attribuant délégation de fonction et de signature à  
Mme Bénédicte FIRMIN, Adjointe au Maire,  
VU l'arrêté n° 1059 du 25 mai 2020 attribuant délégation de fonction et de signature à  
M Yvon MARTINEZ, Adjoint au Maire,  
**CONSIDERANT** que Mme Bénédicte FIRMIN sera absente du 20 au 26 septembre 2021 inclus,  
**CONSIDERANT** qu'en l'absence de Mme Bénédicte FIRMIN, Adjointe au Maire, afin d'assurer le  
bon fonctionnement des services, il convient d'attribuer temporairement ses délégations à M Yvon  
MARTINEZ, Adjoint au Maire

**A R R Ê T É**

**ARTICLE 1 :** M Yvon MARTINEZ, en sa qualité d'Adjoint au Maire, reçoit pour la période du 20 au 26 septembre 2021 inclus, délégation de signature pour les documents ci-dessous énoncés qui lui seront présentés par le Directeur Général des Services de la Mairie et notamment :

- correspondances nécessaires à la mise en œuvre de la politique municipale, pour le secteur relevant de la délégation de Mme Bénédicte FIRMIN,
- contrats et conventions dont la négociation et la signature sont autorisées par délibération du Conseil Municipal, pour le secteur relevant de la délégation de Mme Bénédicte FIRMIN,
- arrêtés et décisions relevant de la délégation de Mme Bénédicte FIRMIN,
- actes d'engagement de dépenses payables sur facture, dans la limite des crédits ouverts au budget et affectés spécifiquement aux services relevant de la délégation de Mme Bénédicte FIRMIN ,
- actes relevant de l'application de la législation et de la réglementation nationale dans le domaine de la délégation de Mme Bénédicte FIRMIN,
- actes relevant de l'application des règlements institués par arrêtés du Maire ou délibérations du Conseil Municipal, dans le domaine de la délégation de Mme Bénédicte FIRMIN.

**ARTICLE 2 :** Madame La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait en l'Hôtel de Ville de Béziers, le

06 SEPT 2021



  
Robert MENARD